

**Sujet :** [INTERNET] Lettre au sujet de la carrière de pouligny saint pierre

**De :** "> thomasvite@ntymail.com (par Internet)" <thomasvite@ntymail.com>

**Date :** 19/10/2017 21:00

**Pour :** ddcssp-ep-carriere-poulignystpierre@indre.gouv.fr

Bonjour,

Ci-joint une lettre de témoignage en rapport avec la carrière de pouligny saint pierre

Bonne soirée

—Pièces jointes : —

---

carrière.pdf

329 Ko

VITE Thomas

8-10 rue fosse neuve

La Boudinière

36300 Pouligny-Saint-pierre

Mairie de Pouligny-Saint-Pierre

Commissaire enquêteur

Monsieur Hubert JOUOT

**Objet : Carrière de Pouligny-Saint-Pierre**

Monsieur le commissaire enquêteur,

Nous avons appris via les villageois et les médias qu'un projet de carrière était en réflexion. Passant mes Noëls entier à la Boudinière je ne pouvais me permettre de ne pas réagir. Je suis en total désaccord avec ce projet, cela en va de la protection de notre territoire.

En construisant cette carrière vous allez nuire à la qualité de vie des habitants, à l'attrait touristique du Parc Naturel régional de la Brenne, à la valeur marchande des habitations et des activités économique. En plus de cela, cette carrière ne va en aucun cas créer un bénéfice supérieur au préjudice créé par cette dernière. Nous pouvons souligner qu'aucune consultation préalable à l'enquête publique n'a eu lieu au niveau des habitants et des collectivités.

Je tiens quand même a rappelé que nous parlons d'une carrière d'extraction de 17 hectares avec une extraction de 120 000 Tonnes ce qui engendrerait une circulation de 50 camions par jour. De plus elle ferait plus de 18 mètres de profondeurs avec un potentiel impact sur les nappes phréatiques. Le tout a 185 mètres de la Boudinière, hameau reconnue pour son patrimoine au sein même du parc naturel régional de la Brenne.

L'étude commandée par ETS Moreau est en plus de cela dépourvue de toute rigueur scientifique car il ne prend pas en compte l'impact sur la vie des habitants du hameau de la Boudinière

La Boudinière n'est pas le seul hameau à être touché, nous pouvons citer Launeau, Boisgoulard, La Bergeliere ,..... Tous des hameaux situer dans le Parc National de la Brenne, qui, en plus de cela, n'a pas été consulté.

Vous ne pouvez pas mener à bien un projet d'une tel ampleur sans que les habitants soit d'accord. Cela en va de notre souveraineté. Nous nous opposons fermement à ce projet tel qu'il est exposé aujourd'hui car nous tenons à protéger l'activité touristique et économique de notre région.

En tant que jeune, il est important que l'on se préoccupe de ces questions car cela pourrait impacter notre vie futur et l'attrait de la région.

Monsieur le commissaire enquêteur, je vous prie recevoir l'expression de mes meilleurs salutations

Vite Thomas